

C. DIEELIS donne lecture du texte suivant :

C. DIEELIS geeft lezing van de volgende tekst:

La presse nous apprend qu'en pleine période de crise sanitaire, « Parking.Brussels » nous annonce via son site internet l'inauguration de plusieurs nouvelles adresses en remplacement des anciennes.

L'antenne située rue de Formanoir déménage près de la gare du Midi, une position moins centrale au niveau de la commune.

Sur quelle base cette adresse a-t-elle été choisie ?

Les mêmes services sont-ils fournis aux citoyens ?

Quid de la concertation avec la commune ? Une interruption du service aux citoyens a-t-elle eu lieu ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Il est vrai que l'antenne est en train de déménager. Il s'agissait surtout de créer une grande antenne pour trois communes (Anderlecht, Forest et Saint-Gilles) et d'avoir assez de place pour garer les nouvelles « Scancars », car cela n'était pas possible aux antennes déjà existantes. Le lieu a été choisi selon des critères d'accessibilité. Après une courte période de transition, le service passera directement de l'ancienne antenne à la nouvelle, sans interruption majeure du service pour les conducteurs de voitures. « Parking-Bruxelles » continuera à être accessible par courriel et par téléphone pendant cette période. Les services resteront bien sûr les mêmes à l'avenir. Bien évidemment, la commune a accompagné ce processus et a été impliquée dans les décisions.